

RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-410

RÈGLEMENT ORDONNANT L'EXÉCUTION DE TRAVAUX DE RÉFECTION DES RUES DU PÈRE-MARQUETTE, MARIE-CHRÉTIENNE ET SABREVOIS, ET DÉCRÉTANT, À CES FINS, UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT N'EXCÉDANT PAS 5 200 000 \$

Le conseil municipal décrète ce qui suit :

1. Le conseil municipal est autorisé à exécuter ou faire exécuter les travaux décrits dans l'estimation jointe au présent règlement comme **annexe 1**.
2. Le conseil municipal est autorisé à dépenser une somme n'excédant pas 5 200 000 \$ incluant les frais afférents accessoires pour les objets mentionnés à l'article 1 du présent règlement.
3. Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme n'excédant pas 5 200 000 \$ pour une période de vingt (20) ans.
4. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé, et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après la valeur telle qu'elle apparaît sur le rôle d'évaluation en vigueur chaque année pour couvrir :
 - 100 % du coût total des travaux et des frais afférents.

Les propriétaires de ces immeubles sont assujettis au paiement de cette taxe.

5. S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.
6. Une partie de l'emprunt décrété au présent règlement n'excédant pas le montant maximal prévu par la loi peut être destinée à renflouer le fonds général de la Ville d'une partie ou de la totalité des sommes engagées avant son entrée en vigueur relativement à l'objet de celui-ci.
7. Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, s'il y a lieu, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention, sera ajusté

automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

8. La Ville est autorisée, s'il y a lieu, à acquérir pour les fins du présent règlement de gré à gré ou par expropriation, toutes les servitudes, terrains ou parcelles de terrains requis. Le maire ou le maire suppléant et la greffière ou l'assistante-greffière sont autorisés à signer tout document ou acte à cet effet.

Jean Martel, maire

Marianna Ruspil, greffière

ANNEXE 1



Projet : P-23-AM-07

Titre : Réfection des rues du Père-Marquette, Marie-Chrétienne et Sabrevois

Estimation des coûts

Estimation préliminaire des coûts des travaux de réfection des services municipaux des rues du Père-Marquette, Marie-Chrétienne et Sabrevois

Rues du Père-Marquette, Marie-Chrétienne et Sabrevois

Plans D-2023-014, D-2023-015 et D-2023-016

Nature des travaux

**Montant
avant taxes**

Réfection des services municipaux des rues du
Père-Marquette, Marie-Chrétienne et Sabrevois

Généralités	476 833,00 \$
Conduite d'eau potable	435 076 \$
Conduite d'égout sanitaire	413 384,00 \$
Conduite d'égout pluvial	767 950,00 \$
Travaux divers et voirie	1 775 975,00 \$
Éclairage	205 670,00 \$
Contingences (10 %)	407 489 \$

Sous-total des travaux	4 482 377 \$
TVQ 4,9875%	223 559 \$
Total des travaux	4 705 936 \$

Frais administratifs


Frais d'ingénierie	7,00%	329 415 \$
Frais de laboratoire	2,20%	103 531 \$
Arpentage	0,80%	37 647 \$

Sous-total des frais administratifs	470 593 \$
TVQ 4,9875%	23 471 \$
Total des frais administratifs	494 064 \$

Payable 100 % fonds général


GRAND TOTAL DU PROJET 5 200 000 \$

Préparé par :


Sébastien Houde
Technologue en génie municipal
Direction du génie


30 janvier 2024
Date

Vérifié par :


Stéfanie Papineau, ing. M. Ing.
Chef de service
Direction du génie

30 janvier 2024
Date

Approuvé par :


Claude Poirier, ing. M. Ing.
Directeur
Direction du génie

30 janvier 2024
Date




PROJET :	P-23-AM-07
TITRE :	Réfection des rues du Père-Marquette, Marie-Chrétienne et Sabrevois

ESTIMATION DES COÛTS (montants avant taxes)

Estimation préliminaire des coûts des travaux de réfection des services municipaux des rues du Père-Marquette, Marie-Chrétienne et Sabrevois

Nature des travaux	Qté	Unité	Prix unitaire	Total (avant taxes)
Généralités				
Frais généraux	1	global	201 943,00 \$	201 943,00 \$
Circulation, sécurité, signalisation et organisation du chantier	1	global	50 000,00 \$	50 000,00 \$
Frais généraux (2e couche)	1	global	20 000,00 \$	20 000,00 \$
Circulation, sécurité, signalisation et organisation du chantier (2e couche)	1	global	10 000,00 \$	10 000,00 \$
Surveillance environnementale et traçabilité des sols contaminés (Traces Québec)	1	global	50 000,00 \$	50 000,00 \$
Frais Traces Québec	5 000	t.m.	2,13 \$	10 650,00 \$
Signaleur de chantier	200	hre	49,00 \$	9 800,00 \$
Émondage et abattage des arbres en conflit avec les travaux	1	global	20 000,00 \$	20 000,00 \$
Protection d'arbre	10	unité	250,00 \$	2 500,00 \$
Précoupe de racine d'arbre	12	hre	120,00 \$	1 440,00 \$
Alimentation temporaire	900	mètre	85,00 \$	76 500,00 \$
Puits d'exploration	2	unité	2 000,00 \$	4 000,00 \$
Conduite de gaz abandonnée à enlever	1	global	15 000,00 \$	15 000,00 \$
Soutien de massif d'utilités publiques	1	global	5 000,00 \$	5 000,00 \$
			Total - Généralité	476 833,00 \$
Conduite d'eau potable				
Travaux préliminaires	1	global	25 000,00 \$	25 000,00 \$
Conduite d'eau potable, 150 mm diamètre	715	mètre	330,00 \$	235 950,00 \$
Vannes 150 mm	3	unité	2 500,00 \$	7 500,00 \$
Isolant rigide	30	m ²	50,00 \$	1 500,00 \$
Raccordement au réseau existant	3	unité	3 750,00 \$	11 250,00 \$
Borne d'incendie complète incluant la vanne de 150 mm et le raccordement à la conduite principale ø150 mm, ou ø200 mm, ou ø250 mm	4	unité	13 000,23 \$	52 000,92 \$
Reconstruction branchement d'eau potable ø20 mm	56	unité	1 500,00 \$	84 000,00 \$
Enlèvement et disposition du réseau (vannes et BF)	715	mètre	20,00 \$	14 300,00 \$
Essai, nettoyage et désinfection	715	mètre	5,00 \$	3 575,00 \$
			Total - Conduite d'eau potable	435 075,92 \$
Égout sanitaire				
Regard sanitaire M-1200	9	unité	8 500,00 \$	76 500,00 \$
Conduite sanitaire 250 mm de dia.	425	mètre	325,00 \$	138 125,00 \$
Conduite sanitaire 300 mm de dia.	173	mètre	365,00 \$	63 145,00 \$
Raccordement au réseau existant	2	unité	3 000,00 \$	6 000,00 \$
Enlèvement et disposition du réseau (conduite et regards)	690	mètre	20,00 \$	13 800,00 \$
Reconstruction branchement sanitaire PVC, DR-28 vert, ø150 mm	56	unité	1 800,00 \$	100 800,00 \$
Reconstruction branchement sanitaire PVC, DR-35 vert, ø200 mm	1	unité	2 000,00 \$	2 000,00 \$
Nettoyage, essai et inspection télévisée (provisoire et finale)	598	mètre	18,00 \$	10 764,00 \$
Essai d'étanchéité regard	9	unité	250,00 \$	2 250,00 \$
			Total - Égout sanitaire	413 384,00 \$
Égout pluvial				
Puisards	24	unité	5 000,00 \$	120 000,00 \$
Regard pluvial M-1200	11	unité	6 500,00 \$	71 500,00 \$
Conduite pluviale 450 mm de dia.	475	mètre	555,00 \$	263 625,00 \$
Conduite pluviale 600 mm de dia.	260	mètre	700,00 \$	182 000,00 \$
Raccordement au réseau existant	4	unité	7 500,00 \$	30 000,00 \$
Enlèvement et disposition du réseau (conduite, regards et puisards)	1	global	1 500,00 \$	1 500,00 \$
Construction de branchement pluvial PVC, DR-28 blanc, ø150 mm	58	unité	1 500,00 \$	87 000,00 \$
Nettoyage, essai et inspection télévisée (provisoire et finale)	725	mètre	17,00 \$	12 325,00 \$
			Total - Égout pluvial	767 950,00 \$

 Boucherville Direction du génie	PROJET : P-23-AM-07			
	TITRE : Réfection des rues du Père-Marquette, Marie-Chrétienne et Sabrevois			
ESTIMATION DES COÛTS (montants avant taxes)				
Estimation préliminaire des coûts des travaux de réfection des services municipaux des rues du Père-Marquette, Marie-Chrétienne et Sabrevois				
Nature des travaux	Qté	Unité	Prix unitaire	Total (avant taxes)
Travaux divers et voirie				
Décohésionnement du pavage existant et récupération de la fondation	6 300	m ²	2,50 \$	15 750,00 \$
Ajustement de service	11	unité	500,00 \$	5 500,00 \$
Abat-poussière	12 600	m ²	0,50 \$	6 300,00 \$
Élimination des sols contaminés de types B-C (provision)	500	t.m.	85,00 \$	42 500,00 \$
Emprunt classe B	500	t.m.	12,00 \$	6 000,00 \$
Mise en forme de l'infrastructure	6 300	m ²	40,00 \$	252 000,00 \$
Drain de fondation	1 475	mètre	45,00 \$	66 375,00 \$
Géotextile	6 300	m ²	2,50 \$	15 750,00 \$
Fondation inférieure en pierre recyclée MR-2 MG-56, 450 mm	6 300	m ²	26,00 \$	163 800,00 \$
Fondation supérieure en pierre concassée MG-20, 250 mm	6 300	m ²	22,00 \$	138 600,00 \$
Enrobé bitumineux ESG-14, 70 mm	6 300	m ²	35,00 \$	220 500,00 \$
Enrobé bitumineux ESG-10, 50 mm	6 300	m ²	25,00 \$	157 500,00 \$
Chanfreins	400	mètre	25,00 \$	10 000,00 \$
Enlèvement de chanfreins (2e couche)	1	global	5 000,00 \$	5 000,00 \$
Trottoir à enlever	1 475	mètre	30,00 \$	44 250,00 \$
Trottoir de béton	1 475	mètre	260,00 \$	383 500,00 \$
Trottoir dalle	120	m ²	280,00 \$	33 600,00 \$
Surépaisseur d'enrobé bitumineux pour les regards, puisards et vannes	60	unité	350,00 \$	21 000,00 \$
Ajustement regards, puisards et vannes (2e couche)	49	unité	200,00 \$	9 800,00 \$
Réfection entrée d'auto en asphalte	500	m ²	90,00 \$	45 000,00 \$
Réfection entrée d'auto en pavé	200	m ²	175,00 \$	35 000,00 \$
Réfection surface en béton	40	m ³	250,00 \$	10 000,00 \$
Gazon en plaques	3 000	m ²	18,00 \$	54 000,00 \$
Bordure préfabriquée	50	mètre	55,00 \$	2 750,00 \$
Bordure coulée en place	30	mètre	150,00 \$	4 500,00 \$
Muret de pierre cimenté (provision)	1	global	15 000,00 \$	15 000,00 \$
Plantation d'arbres	15	unité	800,00 \$	12 000,00 \$
			Total - Travaux divers et voirie	1 775 975,00 \$
Éclairage				
Conduit électrique, PVC 50 mm ø, incluant le mandrinage	700	mètre	45,00 \$	31 500,00 \$
Lampadaire	16	unité	6 000,00 \$	96 000,00 \$
Bollard lumineux	5	unité	5 000,00 \$	25 000,00 \$
Lampadaire avec panneau d'alimentation	1	unité	8 500,00 \$	8 500,00 \$
Base de lampadaire en béton	17	unité	1 100,00 \$	18 700,00 \$
base de bollard	5	unité	900,00 \$	4 500,00 \$
Traverse de rue, 150 mm de dia.	22	mètre	85,00 \$	1 870,00 \$
Boîte de tirage	2	unité	650,00 \$	1 300,00 \$
Fil #4 RWU90-XLPE(-40°C)	1 400	mètre	9,00 \$	12 600,00 \$
Fil #6 VERT MALT	700	mètre	6,00 \$	4 200,00 \$
Raccordement aérien au réseau Hydro-Québec	1	unité	1 500,00 \$	1 500,00 \$
			Total - Éclairage	205 670,00 \$
			GRAND TOTAL	4 074 887,92 \$

Préparé par :  30 janvier 2024

Sébastien Houde
Technologue en génie municipal, Direction du génie
2024-01-30
Date

Vérfié par :  30 janvier 2024

Stéfanie Papineau, ing. M. Ing.
Chef de service, Direction du génie
Date

Approuvé par :  30 janvier 2024

Claude Poirier, ing. M. Ing.
Directeur, Direction du génie
Date